

**27<sup>e</sup> Foire à la Brocante et Vide-greniers**  
**CHEMILLE – dimanche 20 avril 2025**  
**NOUVEL EMPLACEMENT et NOUVEL HORAIRE**  
**PARKING DU THEATRE FOIRAIL**  
**ENTREE EXPOSANTS RUE DE LA RAQUETTE**

***Vente interdite de produits neufs ou du commerce et pas de produits alimentaires, ni animaux vivants (chat, chien, oiseaux etc.....).***

***Des professionnels des métiers de bouche sont sélectionnés par nos soins pour que les exposants et visiteurs puissent se restaurer.***

- 1- Cette journée est organisée par l'Amicale des Collectionneurs de la région de Chemillé.
- 2- Elle a lieu le dimanche 20 avril 2025 de **8 à 17h30 heures**. L'accès est gratuit pour les visiteurs. Les stands devront être en place pour 8 heures.
- 3- Groupes électrogènes interdits
- 4- **Sur réservation payée et reçue (fiche complétée) retournée le 14 avril au plus tard.**
- 5- Les emplacements seront attribués dans les conditions suivantes : 6 x 5 mètres pour un forfait de 18 Euros par tranche indivisible, possibilité de réserver plusieurs tranches. Stationnement possible derrière votre stand. Chaque exposant est responsable des objets présentés et fournira ses tables, tréteaux, matériel d'exposition et stand couvert si besoin.
- 6- **Le sol est goudronné, il est strictement interdit de planter des pieux ou piquets dans le sol.**
- 7- Selon la place disponible, inscription possible le matin de la manifestation pour un forfait par tranche de 23 €.
- 8- Les emplacements sont attribués dans l'ordre d'arrivée des exposants, un seul véhicule sur le stand durant la manifestation.
- 9- **L'installation pourra se faire de 6h du matin jusqu'à 8h. Aucune inscription ni arrivée après 8 heures.**
- 10- Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de l'exposition (ceci sans qu'il puisse être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte) ou qui ne respecterait pas le règlement ou le cadre mis à sa disposition.
- 11- Les objets demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, à leurs risques et périls. Les organisateurs ne pourront pas être tenus responsables notamment en cas de vol, perte, casse ou autres détériorations y compris par cas fortuit ou force majeure. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents de personnes occasionnés par des objets exposés, leur manutention, leur installation, l'utilisation de courant électrique ou pour toute autre cause quelconque, avant, pendant ou après l'exposition. Les exposants feront leur affaire des assurances à couvrir pour leur couverture.
- 12- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de litige d'un exposant avec les services fiscaux, douaniers, contributions ou tout autre organisme de contrôle.
- 13- Sont exclus de la manifestation les ventes d'armes en tout genre, armes blanches et à feu, et la vente d'animaux.
- 14- A aucun moment un exposant ne pourra prétendre et ce pour quelque motif que ce soit, au remboursement de son emplacement, avant, pendant et après la manifestation.
- 15- Aucune réclamation ne sera admise à quelque sujet que ce soit. Il sera interdit de partager ou sous-louer son emplacement. **Les exposants devront laisser leur emplacement propre. Les papiers, cartons et détritres seront à emporter par chaque exposant, rien ne doit rester sur place après votre départ.**
- 16- **La vente de confiseries, glaces, chichis et tout produit alimentaire sans autorisation préalable entraînera l'expulsion immédiate de l'exposant.**
- 17- Chaque participant respectera scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur le jour de la manifestation. Des toilettes seront à disposition des exposants et visiteurs.
- 18- Le retour du bulletin d'inscription signé entraîne l'acceptation du présent règlement.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**A RETOURNER IMPERATIVEMENT LE 14 AVRIL AU PLUS TARD A :**

Christiane et Daniel PAVAGEAU – responsables brocante  
10 square des aires - 49300 CHOLET

Tél : 06.48.58.90.68 ou 02.41.58.07.02    mail : [collectionneurs.chemillois49@gmail.com](mailto:collectionneurs.chemillois49@gmail.com)

Je m'inscris pour la 27<sup>e</sup> foire à la Brocante de Chemillé du dimanche 20 avril 2025.  
J'ai pris connaissance du règlement imprimé au dos de la présente.

**Je joins mon règlement à l'ordre de l'Amicale des Collectionneurs.**

NOM.....PRENOM.....

N°.....RUE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

Adresse mail : .....Tél.....

**FICHE D'INSCRIPTION HORS VENTE ALIMENTAIRE**

**Numéro d'immatriculation du véhicule :**.....

**Pour les professionnels :** N° registre du commerce.....  
(joindre photocopie recto-verso d'un extrait d'inscription au registre du Commerce)

**Pour les particuliers :** (joindre photocopie recto-verso d'une pièce d'identité)

*Je certifie sur l'honneur de ne pas participer à plus de deux manifestations de ce genre au cours de l'année 2025.*

Nature de la pièce d'identité.....

Date.....N°.....

Réservation du nombre d'emplacement(s)

**de 6 x 5 mètres** à 18 Euros avec emplacement **pour un véhicule**

soit au total  Euros

Nature des produits proposés à la vente.....

Règlement joint : espèces  ou chèque  l'ordre de l'Amicale des Collectionneurs.

**Toute fiche non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte.**

Date et signature  
(avec mention manuscrite lu et approuvé)